

LES BERGES DE LA RISLE

■ La gestion naturelle des berges

■ La préservation de la biodiversité

L'écosystème « rivière et berges » est composé d'un ensemble de populations de différentes espèces animales et végétales. Les zones humides et milieux aquatiques abritent de nombreuses espèces et milieux remarquables à protéger. L'évolution récente des paysages sous la pression des activités humaines (destruction des habitats naturels, pollutions, changements climatiques...) transforme de façon profonde les systèmes écologiques. Ces changements sont l'une des causes majeures de l'érosion de la biodiversité. En France, 486 espèces ou sous-espèces végétales ont disparu ou sont gravement menacées et 50 % des zones humides ont été détruites ces dernières années. Or notre alimentation et santé sont tributaires d'un grand nombre d'espèces et du bon fonctionnement des écosystèmes : 80 % des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par les insectes, en particulier par les abeilles !

De nombreuses activités humaines ont un impact sur l'équilibre naturel des cours d'eau. La préservation de la biodiversité implique les acteurs publics ou privés (riverains des berges) dans des actions telles que :

- maintenir ou restaurer les prairies naturelles de fauche
- conserver la végétation aquatique qui participe à l'« auto-épuration » de la rivière (renoncules aquatiques, aconit napel . . .)
- maintenir et entretenir les ripisylves (boisements naturels des cours d'eau)
- diminuer la fertilisation et supprimer les pesticides pour préserver la qualité de l'eau
- maintenir les arbres têtards ou à cavités
- maintenir et entretenir les haies...

■ Gestion différenciée des espaces verts :

Le maintien des trames vertes ou bleues, le rétablissement des corridors écologiques et de la biodiversité dépendent en grande partie du mode gestion appliqué sur les zones naturelles.

La « gestion différenciée » est une manière d'entretenir les espaces verts de façon différente en fonction de leur usage, de leur fréquentation, de leur identité, de leur place dans la ville.

Elle respecte l'environnement en limitant l'utilisation de produits nocifs, tels que les pesticides, et en favorisant la diversité de la flore et de la faune locales.



La ripisylve, végétation des berges - arbres, arbustes, herbacées - aide à la régulation des écoulements du lit, à la stabilisation des berges, à l'auto-épuration des eaux, à l'accueil de la flore et faune et au maintien du paysage. L'alternance d'ombre et de lumière sur le cours d'eau favorise cette diversité. Un entretien annuel ou bi-annuel de la ripisylve suffit.

Espèces arborées à privilégier en bord des cours d'eau :

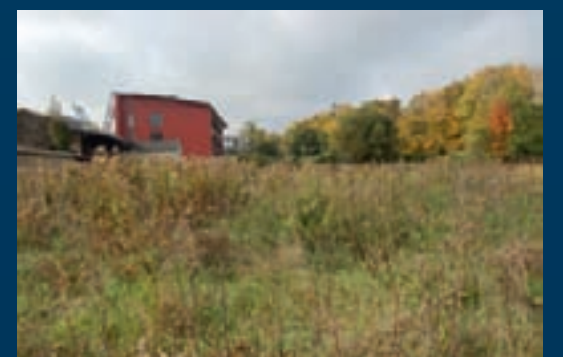
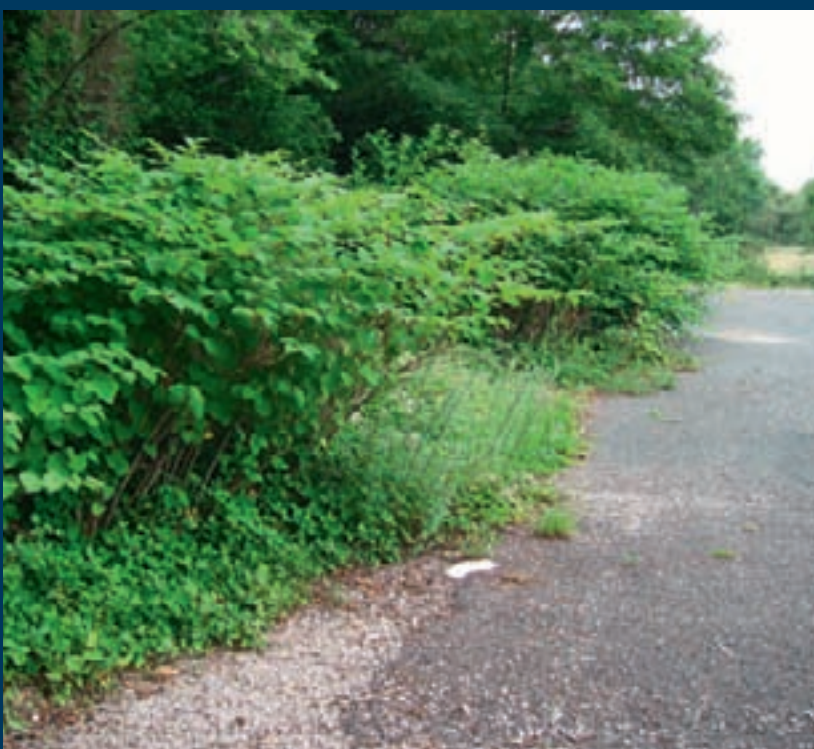
Aulne glutineux, Frêne, Charme, Chêne pédonculé, Saule blanc, Orme champêtre, Cornouiller sanguin, Noisetier, Fusain, Merisier, Sureau noir.

Les résineux (pins, sapins . . .) ne supportent généralement pas l'humidité des sols et les peupliers hybrides d'Italie acidifient les sols et fragilisent les berges.

■ La Renouée du Japon : un exemple de plante invasive sur berges de la Risle

Les espèces invasives introduites volontairement ou involontairement par l'homme prolifèrent dans les milieux naturels ou semi-naturels parfois au détriment des espèces locales. Elles peuvent être une cause de l'appauvrissement de la biodiversité et il est préférable de ne pas les implanter dans certains cas.

Ainsi la renouée du Japon prend la place des autres espèces durant sa croissance et se multiplie très rapidement. Originaire d'Asie du Sud-Est et introduite en Europe au cours du XIX^e siècle cette plante ornementale s'est très rapidement propagée le long des axes routiers, des terrains vagues et des cours d'eau. La renouée se dissémine à partir de fragments de racines ou de tige dans les sols nus et ensoleillés.



Les prairies naturelles inondables en bordure de Risle sont des zones d'expansion des crues. Elles sont le refuge de nombreuses espèces animales et végétales. Il faut éviter de faucher avant la fin du mois d'août pour préserver la végétation, refuge de nombreux insectes : libellules, papillons . . .

Renouée du Japon le long des berges en face du parc de la mairie.

Développement de la renouée du Japon sur le parking des tanneurs.